



**COMPTE RENDU SUCCINCT de la REUNION**  
**du CONSEIL MUNICIPAL du 29 Juillet 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt neuf juillet à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Cires lès Mello, sous la présidence de Monsieur Alain GUÉRINET, maire.

Etaient Présents : Mesdames et Messieurs : Alain GUÉRINET - Fabien DELVALLET - Caroline MARTIN - Hubert CABORDEL - Virginie COUTURE - Sébastien GOURDAIN - Claude BAUDSON - Emmanuelle DANIEL - Timothée CHILTE - Jean-Claude DAUTOIS - Julie GAILLARD - Pierre-Bernard MSIKA - Monique PRECHEY - Thomas BERTRAND - Sandrine GRESSIER - Ladislav JAKOVAC - Laure ROUX - Josiane VANDRIESSCHE – Virginie BAUDSON – Joël WYON

Absents : Mesdames et Messieurs Ingrid TUQUET - Florence MICHEL - Lorraine PASTOL - Gilles PAUMELLE - Mélissa MANESSE - Gérald MERLE - Bertrand VANDEWALLE

Pouvoirs : Madame TUQUET donne pouvoir à Monsieur GUÉRINET  
Madame MICHEL donne pouvoir à Madame COUTURE  
Monsieur MERLE donne pouvoir à Madame VANDRIESSCHE  
Monsieur VANDEWALLE donne pouvoir à Madame BAUDSON

Secrétaire de séance : Josiane VANDRIESSCHE jusqu'au point 8 l'ordre du jour. Madame Virginie BAUDSON à partir du point 9.

Nombre de Conseillers en exercice : 27  
Nombre de Conseillers présents : 20  
Nombre de Conseillers votants : 24  
Date de convocation : 23 Juillet 2020  
Date d'affichage : 23 Juillet 2020  
La séance est ouverte à 20h00, séance publique

## **APPROBATION**

**1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 juillet 2020** : Le procès-verbal est adopté à l'unanimité .

## **CONSEIL MUNICIPAL**

**2/ Détermination du nombre d'adjoint** : Le conseil municipal, à la majorité (21 voix pour, 1 voix contre (Madame VANDRIESSCHE, 2 abstentions (Monsieur VANDEWALLE et Monsieur MERLE)) : a fixé le nombre de poste d'adjoints au maire à : six (6).

**3 /Election des adjoints au maire** : Le conseil municipal a procédé à l'élection d'un adjoint au maire. A été élue par seize voix pour et six bulletins blancs et nuls : Madame Virginie COUTURE en qualité de sixième adjointe.

**4/Détermination du nombre de délégué** : Le conseil municipal, à la majorité (20 voix pour, 4 abstentions) : a fixé le nombre de poste de conseiller délégué à : un (1).

**5/ Election des délégués :** Monsieur le Maire, dans le cadre de sa délégation, procédera à la nomination d'un conseiller délégué.

**6/ Indemnités versées aux élus municipaux :** Le conseil municipal à la majorité (19 voix pour, 5 abstentions (Mesdames BAUDSON, VANDRIESSCHE et Messieurs MERLE, VANDEWALLE, WYON)) : Arrête le montant des indemnités mensuelles à verser au Maire, aux adjoints et au conseiller délégué comme présenté ci-dessous à compter 5 juillet 2020 :

Maire : 55% de l'indice brut 1027 soit 2 139,17 €

1er au 5ème Adjoint : 22% de l'indice brut 1027 soit 855,67 €

6ème Adjoint : 11% de l'indice brut 1027 soit 427,83 €

Conseiller délégué 11% de l'indice brut 1027 soit 427,83 €

**7/Débat d'Orientations Budgétaires – année 2020 :** Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité : prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires au titre de l'exercice comptable 2020, sur la base du rapport d'orientations budgétaires annexé.

**8/Budget primitif 2020 :** Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Hubert CABORDEL, Adjoint aux finances, à la majorité (21 voix pour et 3 abstentions de Madame VANDRIESSCHE et Messieurs MERLE et VANDEWALLE) : **approuve** le budget primitif 2020 arrêté aux sommes de :

- 4 756 259.00 € en section de fonctionnement

- 2 029 159.00 € en section d'investissement

**09/Vote des taux d'imposition 2020 :** Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité approuve le vote des taux d'imposition 2020 présentés dans le tableau ci-dessous :

Nature de la taxe	Taux 2020 (%)
Taxe d'habitation	14,72
Foncier bâti	31,15
Foncier non bâti	67,47
Contribution foncière des Entreprises	Transféré CC

**10/Subvention au CCAS :** Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité : **approuve** le versement d'un crédit global de 40 000,00 € pour le fonctionnement du centre communal d'action sociale et du centre de soins.

**11/ Subvention aux associations-année 2020 :** Le Conseil Municipal à l'unanimité, (5 conseillers ne prennent pas part au vote) : approuve le versement d'un crédit global de 35 000 € pour les subventions aux associations concernant l'année 2020.

**12/ Loyers commerciaux : abandon de créances :** Le Conseil Municipal, à la majorité : **valide** l'abandon des créances relatives à la redevance d'occupation du domaine public (terrasse du restaurant le Convivial) pour les mois de Mai et Juin 2020 pour un montant total de 113,60 €, **décide** de surseoir à statuer concernant la non-facturation du loyer de l'agence immobilière en Mai 2020.

**13/ Admission en non-valeur :** Le Conseil Municipal, à la majorité (21 voix pour, 1 voix contre : Madame BAUDSON) : **admet** en non-valeur plusieurs titres de recettes pour un montant de 617,04 €.

**14/ Location de salle – demande de remboursement :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité **valide** le remboursement de la location de la salle polyvalente Ernest LESUR les 22/23 août 2020 pour un

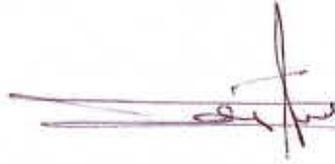
montant de 217 €.

**15/ Création d'un poste appartenant au cadre d'emploi des adjoints administratifs principaux de 2<sup>ème</sup> classe :** Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité, crée un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à 32h00 à compter du 14 avril 2020.

Fin de la séance 22h30.

CIRES-LES-MELLO, le 30 Juillet 2020

Le Maire,



Alain GUÉRINET



